Marolles-les-Buis

L'église Saint-Vincent datant du XIIème siècle a été donnée aux moines de Thiron. Elle fut agrandie au XVème siècle avec la création d'un clocher-porche et de fenêtres plein-cintre. Les vitraux datent du XVIIème siècle.

Le maquis de Plainville est un des endroits les plus sauvages et les plus retirés d'Eure-et-Loir. Un bois qui descend à pic, au flanc de la pente, une plate-forme où se dressait le camp, devant l'entrée d'une carrière d'un calcaire à fossiles, depuis longtemps inexploitée, suffisamment profonde pour y aménager un champ de tir, sans bruit à l'extérieur. En haut, une clairière, puis un chemin en voûte aboutissant à la ferme de Plainville, aux bâtiments majestueux avec leur grande tour, à l'emplacement d'un manoir. Au-dessus de cette ferme, le regard se perd vers les plans successifs des collines qui s'estompent de plus en plus vers l'infini et qui incitent à la rêverie. À ses pieds, deux vallées s'entrecoupent : la Vinette et la Cloche.

Le maquis de Plainville a été reconnu comme unité combattante pour la période du 6 juin 1944 au 25 août 1944. Il n'existait alors aucune barrière sociale. Il n'y avait que des Français qui accomplissaient simplement ce qu'ils considéraient être leur devoir. À la différence d'une armée régulière, un groupe de maquisards est constitué exclusivement de volontaires. Il s'ensuit une communion d'idées favorables à la fraternité qui écarte toute contrainte, amertume et jalousie.

De nombreuses manœuvres eurent lieu : les exercices de tir dans la carrière, la préparation des expéditions, les corvées d'entretien des armes, les séances d'initiation à l'emploi du nouveau matériel « tombé du ciel », la réception des parachutages, le départ des commandos. Et l'atmosphère qui régnait au maquis : l'attente quelque peu inquiète de ceux restés au maquis, le retour joyeux, au petit matin, de la mission accomplie. Malgré la fatigue d'une nuit blanche et des kilomètres parcourus, généralement à pied ou à vélo, ils racontaient « le coup » aux camarades heureux d'apprendre les détails de l'opération.

Balisage	GR ® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction		X	X

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



Autoroute A 11 « L'Océane », sortie n°4 Brou / Nogent-le-Rotrou (25 km)

N 10 Paris - Chartres, D 923 Chartres - Le Mans, D 5, puis D 103



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme à Marolles-les-Buis et Frétigny Chambres d'hôtes à Frétigny Camping à Brunelles Restaurants à Thiron-Gardais et Saint-Victor-de-Buthon Ravitaillement à Thiron-Gardais



CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme 02 37 84 01 00

> www.tourisme28.com www.123randonnee.fr infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative de Thiron-Gardais 02 37 49 49 49

www.perchethironnais.com si@perchethironnais.com

MAROLLES-LES-BUIS Parc naturel du Perche







